

RENCONTRE PROJEP #10

« LE DEFI DEMOCRATIQUE : UN ENJEU D'EDUCATION POPULAIRE »

12 DÉCEMBRE 2022

Animée par :



Michaël DUVAL

Animateur réseau national chez MJC de France

Avec l'intervention de :



Lucie BOZONNET

Secrétaire générale du Mouvement Rural de
Jeunesse Chrétienne (MRJC)



Jean-Louis LAVILLE

Professeur du Conservatoire National des Arts et
Métiers à Paris et auteur du livre [La Fabrique de
l'émancipation](#)



Sylvain RIGAUD

Chargé de mission Projets au Réseau
National des Maisons des Associations
(RNMA)



Tarik TOUAHRIA

Président de la Fédération des Centres sociaux et
Socio-culturels de France (FCSF)

Michaël DUVAL

Bonsoir à tous et bienvenue à cette dixième édition de PROJEP sur le thème du défi démocratique. Je suis Michaël DUVAL. Je suis animateur réseau national pour MJC de France et j'excuse Patrick CHENU, président du FONJEP, qui est avec nous à distance. Peut-être, Patrick, un petit mot d'introduction ?

Patrick CHENU

Merci Michaël.

Bonsoir à toutes et à tous, j'ai l'honneur d'ouvrir cette dernière rencontre PROJEP de l'année. Je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui sont en salle, et à celles et ceux qui, comme moi, n'ont pas le plaisir d'être parmi vous, mais qui se connectent pour suivre le livestream de cette table ronde qui abordera la thématique du défi démocratique, et du rôle joué, ou à jouer, par le secteur des associations de jeunesse et d'éducation populaire.

Après s'être penché sur le défi numérique, puis le défi environnemental, il nous a semblé nécessaire d'aborder la question démocratique, à la fois à la vue du contexte social, politique et économique actuel, mais aussi en faisant l'hypothèse qu'elle est indissociable des deux autres. Pour cela, nous avons souhaité associer des acteurs et actrices de l'éducation populaire, de la société civile organisée, et des chercheurs pour échanger, débattre des enjeux et des formes que peut prendre cette transition démocratique.

En effet, nous assistons à une période caractérisée par une forte polarisation de la société, ce qui a tendance à créer des phénomènes de repli sur soi et favorise diverses formes de radicalisation.

Face à cela, la société a besoin, nous avons besoin, plus que jamais d'une démocratie vivante et d'une citoyenneté active, dont l'exercice du droit de vote est l'une des dimensions, mais ne saurait être la seule.

Pour illustrer mes propos, je citerais le philosophe français, Paul RICOEUR qui dit « Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage. »

Et justement, l'éducation populaire s'appuie sur des pratiques qui permettent ou devraient permettre précisément de travailler ces contradictions, de penser la complexité et de délibérer collectivement. Elle vise ainsi à faire émerger des esprits critiques, revendicatifs, voire contestataires. Non pas pour se singulariser et se rebeller, mais bien pour développer une citoyenneté active, c'est-à-dire d'être en capacité de comprendre la société dans laquelle on vit, de prendre position, mais aussi de s'opposer quand cela est nécessaire.

L'éducation populaire est une démarche qui encourage les capacités à agir individuellement et collectivement. Elle promeut une démocratie vivante, en allant vers « les angles morts de la société », en débusquant les inégalités cachées puis en les rendant publiques. Les associations contribuent ainsi à redonner un droit à la parole, développent le pouvoir d'agir et créent les processus d'émancipation de groupes qui en étaient privés ou qui ne se sentaient pas légitime à en disposer.

Mais au-delà de l'intérêt propre des expériences menées et des transformations individuelles qui en découlent, la possibilité d'influer sur le changement institutionnel dépend de l'existence de lieux dans lesquels il devient concevable à la fois de peser sur les rapports de force, mais également de contribuer à la co-construction des politiques publiques.

Dans un article sur les associations et leur contribution à la démocratie¹, co-écrit par Jean Louis Laille, intervenant de ce soir, et Anne Salmon, il est mentionné en introduction que la succession de crises dans les dernières décennies explique la peur de l'avenir. Quand les motifs d'inquiétude s'accumulent,

¹ Laille, J-L., Salmon, A., 2016, « [Les associations et leur contribution à la démocratie](#) », dans *Refonder les solidarités. Les associations au cœur de la protection sociale*, R. Lafore (dir.), Paris, Dunod, p. 147-162

les déclarations qui se veulent rassurantes et annoncent une prochaine sortie de crise perdent de leur crédibilité, nous l'avons vu durant la pandémie, nous le voyons également face à la crise climatique et démocratique. Dans cet article, on nous préconise d'affronter les défis réels et d'admettre que la transition écologique et sociale ne peut résulter d'aménagements à la marge. Il faut donc penser collectivement ces transitions, et les accompagner.

Le défi est immense et chacune, chacun, y a sa place et c'est dans cet objectif que nous avons construit cette rencontre.

Avant de céder la parole à Michaël DUVAL, animateur réseau national au sein des MJC de France, qui animera ce PROJEP et qui remplace au pied levé Mickaël Huet de la Ligue de l'enseignement, souffrant, à qui je souhaite un bon rétablissement, je voulais pour cette dernière rencontre de la saison faire quelques remerciements :

- tout d'abord à toute l'équipe du Fonjep qui a organisé ces 11 rendez-vous depuis le mois de janvier, un merci tout particulier à Dounia AMRANI, cheville ouvrière de l'organisation, à Nouria DUTHOIT MESSAOUDI, notre déléguée générale ;
- Merci à FaireProd, pour la diffusion en direct et le travail de communication, merci à tous les membres du conseil d'administration qui ont animé ces rencontres ;
- merci à l'IFMA pour son travail de réflexion et de mise en lien avec les chercheuses et chercheurs ;
- merci à nos partenaires d'Hexopée, du Mouvement associatif et d'Elisfa pour leur participation active ;
- et merci aux membres du collège institutionnel du Fonjep, représentants des ministères, qui ont accepté, à la fois de contribuer quand cela était possible et en même temps, nous ont laissé une grande liberté dans l'organisation de ces rencontres.

Michaël, je te laisse le soin de présenter nos intervenants.

Je vous remercie pour votre écoute et je vous souhaite un très bel échange.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Patrick. Pour parler du défi démocratique, de la transition démocratique et de leurs liens avec l'éducation populaire, nous accueillons ce soir Lucie BOZONNET, secrétaire générale du MRJC, le Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne ; Tarik TOUAHRIA, président de la Fédération des Centres sociaux et Socio-culturels de France ; Sylvain RIGAUD, chargé de mission Projets au sein du Réseau National des Maisons des Associations ; et Jean-Louis LAVILLE, professeur du Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris et auteur du livre « *La fabrique de l'émancipation.* »

Notre table ronde se déroulera en trois séquences, soit trois familles de questions. Tout d'abord, pourquoi parle-t-on de défi démocratique, quels sont les défis qui se posent à notre système démocratique aujourd'hui ? Ensuite, en quoi les structures de jeunesse et d'éducation populaire sont-elles, elles-mêmes, des espaces démocratiques, des fabriques de démocratie et comment peuvent-elles répondre à ces défis ? Et puis, enfin, comment faire sortir ces questions du champ de l'éducation populaire, quelle est la place de l'acteur JEP dans le débat public autour des questions de démocratie et quel projet démocratique souhaitons-nous pour la société de demain ?

Un petit rappel pour les participants qui suivent cette rencontre en ligne : vous avez la possibilité de poser des questions à travers le chat et nous y répondrons en deuxième partie de rencontre.

Lucie, Tarik et Sylvain, je vous ai très brièvement présentés. Pourriez-vous, chacun et chacune, nous dévoiler davantage votre parcours et, peut-être, partager avec nous l'angle d'intervention que vous avez choisi pour réfléchir avec nous ce soir sur les liens entre transition démocratique et éducation populaire ? Lucie, peut-être, pour commencer ?

Lucie BOZONNET

Bonjour à tous. Lucie BOZONNET. Je suis secrétaire générale du MRJC, une association d'éducation populaire gérée par des jeunes issus du milieu rural et âgés de moins de 30 ans. C'est la seule association nationale gérée par des jeunes de moins de 30 ans et, surtout, issus des milieux ruraux. Au MRJC, le

fonctionnement entre pairs est important. La démocratie interne prend beaucoup de temps, mais c'est aussi une richesse de notre mouvement. Nous y consacrons autant de temps pour deux raisons : non seulement pour construire notre projet commun, mais aussi pour former des jeunes à la prise de responsabilités, au débat démocratique et donner une formation politique. Cela fait partie de notre projet. Le MRJC organise dans ses actions de base des camps d'été des formations BAFA et permet aux jeunes de se réunir en équipes locales quand ils ont le même âge et habitent le même territoire. Mes propos se concentreront essentiellement sur le rôle des organisations gérées par des jeunes dans la société et dans la transition démocratique.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Lucie. Tarik, en deux minutes, votre parcours et l'angle que vous avez choisi pour notre échange ce soir ?

Tarik TOUAHRIA

J'ai 56 ans, je suis consultant informatique. Je suis entré dans les centres sociaux il y a une douzaine d'années comme bénévole en alphabétisation, à la Goutte d'Or. Je suis rentré progressivement dans les conseils d'administration de mon centre puis de la Fédération de Paris. Je préside la Fédération nationale depuis juin 2020.

J'essaierai de présenter comment les centres sociaux abordent la question de la démocratie et, plus particulièrement, comment nous tentons de renforcer notre rôle d'acteur de démocratie pour plus de justice sociale et environnementale. J'illustrerai mes propos, notamment, par la campagne des banquets citoyens que nous avons menée cet été dans toute la France, y compris à l'Outre-Mer, avec 300 banquets citoyens pour discuter sous des formes diverses et variées, souvent assez innovantes, de tout un tas de sujets qui concernent les habitants, comme les questions de discrimination, d'écologie, d'inégalités socio-économiques, de vivre ensemble, de jeunesse, d'éducation, de logement, de cadre de vie, de solidarité, mais aussi de démocratie et des limites de la démocratie. Voilà ce dont j'essaierai de parler tout à l'heure.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Tarik. Sylvain ?

Sylvain RIGAUD

Bonjour à toutes et tous. Merci pour l'invitation à intervenir ce soir. Je travaille pour le RNMA, le Réseau National des Maisons des Associations, qui regroupe une centaine de membres, comme son nom l'indique des Maisons des Associations. Toutes ces Maisons-là vont appuyer le développement de la vie associative de leurs territoires, avec une spécificité dans notre réseau, dont une partie des membres est sous statut associatif – des Maisons des Associations associatives, donc, avec un conseil d'administration composé des associations du territoire – et une autre partie est composée de collectivités, avec des Maisons d'associatifs sous statut public.

Au RNMA, je m'occupais plus particulièrement de trois sujets :

- la connaissance de la vie associative à l'échelle territoriale, notamment au travers de ce que l'on a appelé les Observatoires locaux de la vie associative, qui permettent justement de poser un diagnostic, j'aurai l'occasion d'y revenir tout à l'heure, sur la réalité aujourd'hui du tissu associatif d'un territoire ;
- les liens entre vie associative et politique de la ville : nous avons notamment travaillé sur la question des conseils citoyens et la manière dont les maisons d'associations pouvaient les accompagner, un sujet qui est lui aussi assez en lien avec nos enjeux de ce soir ;
- les questions de coopération et de co-construction, et tout particulièrement le lien entre associations et pouvoirs publics, sur lequel nous aurons également l'occasion de revenir.

Je veux aussi prendre ce soir une deuxième casquette, celle d'un engagement personnel comme co-président des Jantes du Nord, un atelier d'auro-réparation de vélos, participatif et solidaire, situé à Lille,

qui a une gouvernance partagée avec une co-présidence. J'illustrerai mes propos par le cas de cette association pour montrer comment cette gouvernance partagée peut constituer une innovation démocratique. C'était le titre d'un cahier de l'innovation de l'INJEP, pour lequel j'avais écrit un article avec beaucoup d'autres. Il me semble que, pour ce soir, la question de la gouvernance partagée est intéressante à aborder.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Sylvain. Enfin, je me tourne vers Jean-Louis. Vous êtes professeur, chercheur, vous avez une connaissance pointue du secteur associatif. Pouvez-vous revenir en quelques minutes sur votre parcours et partager avec nous votre regard sur les défis qui se posent à notre système démocratique aujourd'hui et la place des associations d'éducation populaire dans les transitions qui se jouent ?

Jean-Louis LAVILLE

En ce qui concerne mon parcours, ce qui m'a intéressé depuis fort longtemps au CNRS et maintenant au CNAM, c'est le travail sur les associations. Je pense que ce qui fait notre histoire associative a été très largement oublié ou occulté pendant les deux siècles qui viennent de s'écouler. Nous avons un peu oublié comment les associations ont participé à la construction des sociétés démocratiques et je pense qu'il est temps d'y revenir, car c'est d'une actualité brûlante.

Sans vouloir faire l'histoire de l'éducation populaire, je n'ai pas cette prétention, je pense qu'il faut resituer le problème démocratique un peu en dynamique. Il y a eu une période, après la Seconde Guerre mondiale, de consensus international en même temps que national sur la nécessité de ne pas retomber dans les errements des années 30. On a donc décidé de fonder un nouveau compromis, avec des textes internationaux tels que la Déclaration de Philadelphie, stipulant que le développement économique ne vaut que s'il est au service du développement social. Dans cette période, il y a eu la volonté de considérer le développement économique comme un moyen et le développement social comme la véritable finalité de la collectivité. Cela a entraîné le développement de systèmes de protection sociale, de politiques sociales et la période, tout en n'étant pas simple, a été une période de développement associatif, sachant que les moyens étaient aussi abondés par un certain nombre de complicités bâties, par exemple, dans la Résistance.

Cette synergie entre l'économie marchande et l'État social a fonctionné pendant toute la période qui a d'ailleurs été dénommée les Trente Glorieuses et dans laquelle il y a eu des taux de croissance moyens à peu près deux fois supérieurs à la moyenne du siècle précédent. Mais, malgré tout, il y avait des déficits démocratiques, relevés par des mouvements apparus à partir des années 70, les plus emblématiques étant probablement les mouvements écologistes et féministes.

Tout cet ensemble d'initiatives de la société a été dans le viseur d'un courant de pensée qui s'est imposé et a été désigné comme néolibéralisme. Ce dernier a abouti à la promulgation d'un texte qui a remplacé la Déclaration de Philadelphie : c'est le Consensus de Washington, en 1989. Ce Consensus a complètement renversé les priorités. Il vise à remettre en avant le principe de concurrence comme étant le principe autour duquel doivent se structurer nos sociétés. Les auteurs néolibéraux comme Hayek veulent lutter contre ce qu'il appelle les « excès de démocratie » symbolisés par les nouveaux mouvements sociaux.

Nous voyons donc bien que, depuis quelques décennies, nous sommes confrontés à un nouveau dogmatisme, dont nous avons détaillé les composantes dans l'introduction et la conclusion de l'ouvrage collectif Associations et action publique². C'est ce qui crée une nouvelle période de tensions entre capitalisme et démocratie, qui nous amène à revenir à une position beaucoup plus critique que celle qui était devenue la norme dans le monde associatif comme dans la société plus généralement pendant la période précédente.

² Laville, J-L., Salmon, A., (dir.) 2015, Association et action publique, Paris, Desclée de Brouwer

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Jean-Louis, pour ce regard. Tarik, Lucie et Sylvain, je me tourne maintenant vers vous. Nous venons d'entendre le regard de Jean-Louis sur cette transition, sur cette histoire de la question démocratique dans nos sociétés. Il est temps de vous entendre sur la façon dont vos structures d'éducation populaire sont elles-mêmes des fabriques de la démocratie et sur la manière dont elles ont traversé, dont elles traversent, comment elles répondent au défi évoqué par Jean-Louis. Nous commençons peut-être par Tarik, pour la Fédération des Centres sociaux et socio-culturels ?

Tarik TOUAHRIA

La Fédération des Centres sociaux et socio-culturels de France et ses 1 400 structures adhérentes est au travail sur les questions du défi démocratique, avec différentes dimensions.

Il y a, tout d'abord, la question du rapport à la démocratie à l'intérieur de nos structures, en tant que personnes morales, et dans nos fonctionnements : comment nous traitons la question d'une réelle démocratie. Il y a le lien avec la démocratie instituée, le rapport aux collectivités, aux élus, à la démocratie représentative. Il y a le rapport, un peu plus précisément, aux formes de démocraties participatives, auquel nous sommes souvent confrontés. Il y a aussi une question autour de la démocratie vue comme un processus à enrichir, que l'on co-construit avec les premiers concernés. Je crois que l'éducation populaire a là un véritable enjeu. Il y a, enfin, la démocratie comme valeur fondatrice des mouvements d'éducation populaire en tant qu'acteur d'émancipation personnelle et collective dans une logique de formation politique aux idées, de formation politique, et acteurs de transformation sociale.

Toutes ces dimensions autour de la démocratie sont absolument essentielles pour essayer d'évoluer, de progresser, sur un sujet où, je pense, il y a encore du chemin.

Nous avons attaqué, il y a quelques années, suite au mouvement des Gilets jaunes, un grand chantier dans le mouvement des centres sociaux autour de la démocratie et de la justice sociale. Il se clôturera lors de notre congrès de mai 2023 à Lille. Pourquoi démocratie et justice sociale ? D'abord parce que nous avons à la fois une aggravation des inégalités, avec une rupture forte ces dernières années pour les classes populaires et une partie des classes moyennes. En parallèle, nous avons une démocratie en crise, une inefficacité des politiques publiques, une perte de confiance et des tentations autoritaires, populistes, racistes, j'en passe et des meilleures. Il nous a donc semblé essentiel d'affirmer la démocratie comme un projet politique. À notre sens, si on relie les deux, il ne peut pas y avoir de projet démocratique sans recherche concrète d'égalité et l'une des causes de l'affaiblissement des démocraties aujourd'hui est sans doute l'abandon, pour une bonne part, de la recherche concrète d'égalité.

Comment se manifeste la démocratie dans un centre social ? Elle se manifeste de deux façons. En premier lieu, comme expérience : expérience d'un accueil inconditionnel, de l'accessibilité, de la participation au groupe, du travail associé entre bénévoles et professionnels, de l'écoute. Cela se manifeste comme une démocratie par l'expression : on peut donner son avis, on peut partager son vécu. Cela se manifeste par le développement de l'esprit critique : débattre, comprendre. C'est par le collectif que l'on se forme. Enfin, c'est la démocratie par l'action collective : on vit ce que permet le collectif, les complémentarités, la force du collectif et la possibilité de transformer son environnement, de dialoguer avec des décideurs pour transformer le territoire, la société.

Quel est le rôle démocratique du centre social dans la vie de la cité ? Son premier rôle peut être d'aller vers les personnes les plus éloignées du centre social, de l'espace public, de par sa proximité, de par sa connaissance des publics, de par son maillage territorial. Puis il agit collectivement avec les habitants, avec les acteurs associatifs, avec les institutionnels pour faire un projet de territoire élaboré avec les habitants. Enfin, il appuie des actions collectives dont j'ai parlé tout à l'heure : il fait tout un travail de plaidoyer et de dialogue auprès des institutions et des élus et créer, également, des espaces de formations citoyennes. En fait, la démocratie que nous mettons en œuvre est une démocratie ouverte, égalitaire, active, collective.

Ce que nous développons et ce dont nous aimons parler, c'est la démocratie du faire. La démocratie n'est pas une idée générale abstraite. C'est une expérience concrète, un mode de vie, qui passe par plein de choses, dont l'échange d'idées, le débat, mais aussi le faire ensemble, l'action concrète sur des enjeux du quotidien.

Nous avons donc lancé quelque chose autour de ces questions-là, parce que nous nous sommes dit que, de fait, dans nos centres sociaux – et je pense que cela concerne de façon plus globale toute l'éducation populaire –, nous avons besoin de prendre confiance dans ce que nous pouvons apporter sur ces questions démocratiques, de prendre conscience de la force que nous avons et que les organisations d'éducation populaire, plus largement, apportent sur les territoires pour une démocratie plus vivante et une société plus juste. Mais pour être fort, il faut avoir conscience que l'on est fort. Et cela nécessite un certain nombre de choses. Nous avons donc tenté, avec la campagne des banquets citoyens, de nous renforcer, de nous voir et de nous donner à voir comme acteurs de démocratie pour plus de justice sociale en organisant sur le territoire plusieurs centaines de débats. Un banquet citoyen, c'est sur la place publique, ouvert à tous, des gens qui décident de parler de sujets qui les concernent autour du thème démocratie et justice sociale. Le terme « banquets citoyens » a deux origines : il contient une idée de convivialité, qui ne doit pas être oubliée, et une référence politique à laquelle je tiens à la campagne des banquets républicains de 1848. Ils ont, comme je le disais, deux caractéristiques : ils sont ouverts à tous sur la place publique et avec des échanges d'idées, du débat, sur de très nombreuses questions. C'était un pari de les organiser au niveau national et ils ont eu un grand succès. Le réseau des centres sociaux s'en est emparé et les habitants étaient là, ravis de discuter de tout un tas de sujets, y compris ceux que l'on peut considérer comme brûlants. En lien avec la citation de RIECKER qu'a donné Patrick tout à l'heure sur les contradictions inhérentes à la société, je crois que nous, acteurs de l'éducation populaire, sommes prêts à assumer de mettre en lumière des désaccords dans la société, qu'il faut traiter comme toute société démocratique doit le faire.

Je ne vais pas entrer dans le détail de tout ce qui a été abordé, mais peut-être juste indiquer quelques sujets qui ont été traités majoritairement. Vous ne serez pas étonnés, ce sont beaucoup de sujets de discrimination, particulièrement autour des inégalités hommes/Femmes, mais aussi des questions d'origines, de handicap, de religion. Environ 20 % des débats ont tourné autour de ces questions-là. Juste derrière se situe la question de l'urgence écologique et solidaire, avec des débats là aussi très politiques sur :

- qui est responsable de cette urgence écologique ?
- la transition écologique sera collective et locale ou ne sera pas ;
- elle sera solidaire ou ne sera pas ;
- la transition écologique, une question de justice sociale ;
- l'alimentation, un droit à défendre ;
- un certain nombre de choses pointées sur l'économie heureuse ou l'économie de la galère.

Un autre thème, qui est le thème numéro 3, que je vais un peu plus détailler parce qu'il nous concerne, porte sur la démocratie. Sur ce sujet, les habitants des 300 territoires sur lesquels nous avons organisé des banquets citoyens affirment, sans surprise, que la démocratie est en panne, qu'il y a un manque de démocratie, qu'il y a eu une gestion non-démocratique de la crise sanitaire, que des espoirs ont été déçus autour du grand débat, autour de la convention citoyenne pour le climat. Donc, une démocratie en panne, une démocratie représentative sur laquelle il y a des inquiétudes, avec une montée ou une percée, on ne sait plus comment l'appeler, du Rassemblement National, des désillusions successives sur la démocratie participative avec l'usure des acteurs qui s'investissent régulièrement dans des dispositifs qui, il faut bien le reconnaître, sont bien souvent inopérants, et de nombreuses autres questions sur la liberté d'expression engendrant de nombreux débats – si les espaces où l'on agit ne nous permettent pas d'être écoutés, où et comment, sous quelle forme, pouvons-nous être entendus ? – avec des désaccords et des façons de faire différentes, évidemment, selon la nature des gens.

Dernière chose : une envie à la fois globalement et localement. Cette opposition entre le global et le local est affirmée par les habitants qui traitent des questions démocratiques sur de nombreuses questions, notamment la transition écologique, mais pas seulement, qui considèrent que l'on ne peut

pas décorréler le local du global, que l'on ne traitera la question de la transition écologique que si elle est solidaire et citoyenne, et qu'il n'y a pas d'autre issue. Les acteurs de l'éducation populaire ont à ce titre un rôle absolument essentiel.

Voilà ce que je pouvais dire sur les banquets citoyens.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Tarik. Donc pour prendre conscience pour prendre confiance et faire face à une attente très importante des publics, des habitants, et en même temps face à un certain découragement par rapport aux institutions, du côté du MRJC, comment les acteurs perçoivent-ils leur place sur les questions démocratiques et comment la question démocratique est-elle travaillée au sein de votre mouvement, Lucie ?

Lucie BOZONNET

Pour resituer le contexte de la crise démocratique, très bien décrite par Tarik, aujourd'hui la démocratie est appréhendée essentiellement par le vote, avec une tendance globale d'augmentation de l'abstention, notamment chez les jeunes. Pour répondre à ce défi, lors des élections, il est important de faire place à la parole des citoyens et notamment des jeunes dans les institutions. Nous avons vu, durant les élections présidentielles, que les candidats ont fait du sujet de la jeunesse un vrai objet politique sans pour autant ouvrir des espaces de parole et de participation aux concernés. Nous avons vu des débats dans les médias où la parole des jeunes était instrumentalisée et laissait peu de place à la formulation d'un avis. Ce contexte d'instrumentalisation de la parole et de la participation, des citoyens en général et des jeunes en particulier, n'encourage pas à participer à la construction politique. Il faut donc redonner confiance dans les institutions.

Pour répondre au défi démocratique, il y a un enjeu à reconnaître, valoriser et encourager l'engagement citoyen des jeunes. On dit souvent qu'il existe de nouvelles formes d'engagement, plus ponctuelles, qui attendent plus un résultat immédiat, plus concret, qui peut parfois prendre une certaine forme de radicalité, notamment sur les questions écologiques au regard de l'urgence climatique. Ces nouvelles formes d'engagement cohabitent avec des formes plus traditionnelles qui s'inscrivent plus dans le long terme dans les associations existantes et notamment les associations d'éducation populaire. Néanmoins, il faut que ces deux formats d'engagement puissent travailler ensemble et être reconnus, accompagnés, financés par les pouvoirs publics.

Pour répondre à la crise démocratique et relever le défi de la transition, le MRJC a réécrit très récemment son projet politique à l'issue de trois ans de construction en interne. Nous y précisons quelles sont les conditions de la démocratie, à la fois dans la société et en interne, dans le mouvement. C'est le fait de pouvoir construire un projet commun, d'avoir accès à l'information, de se former en passant par la formation politique et citoyenne, d'animer le désaccord, d'investir des espaces où les différents acteurs et actrices sont en lien et de prendre le temps – de se former, d'ouvrir des espaces de débat et de construire ensemble –.

Le MRJC permet à des jeunes d'apprendre, d'expérimenter, d'agir, de débattre, de construire son point de vue, son avis, de le confronter à d'autres, de prendre conscience qu'il est possible d'agir, de reconnaître sa capacité à agir et de prendre des responsabilités en tant que jeune.

Le MRJC s'adresse en particulier à des jeunes des milieux ruraux qui sont invisibles dans les débats médiatiques et passent aussi bien souvent sous le radar des politiques publiques. Il est important de s'adresser à ce public particulier.

Pour donner quelques exemples de ce qui fait du MRJC une fabrique démocratique, il faut souligner, en premier lieu, la forme d'ascendance présente dans les actions de base du mouvement. En camps d'été, dans les groupes locaux qui réunissent des jeunes qui se rencontrent en dehors de l'école, les animateurs et les animatrices leur demandent pourquoi leur territoire rural ne leur convient pas, ce qui ne va pas et pose problème, selon eux, dans la société et ce qu'ils souhaitent faire pour y répondre en tant que jeunes. Ensuite, un processus d'accompagnement à des projets et à la prise de parole est mis en place. Par exemple, concrètement, avec mon groupe de jeunes, nous nous réunissons sur notre

territoire rural, où il n'y a pas la possibilité d'aller à des concerts, qui ont lieu en ville. De plus, nous ne pouvons pas nous déplacer pour y assister. Donc nous allons organiser un concert sur notre commune et cela bénéficiera aux jeunes et aux habitants. C'est le processus de « voir, juger, agir » qui est une constante dans le MRJC. Cette dynamique ascendante nous fait dire que la démocratie ne se vit pas seulement dans les instances, dans les CA ou les assemblées générales, mais aussi dans les actions quotidiennes de l'association à destination des jeunes.

Le MRJC est aussi une fabrique démocratique parce qu'il a la spécificité d'être un mouvement entre pairs, entre jeunes, ce qui facilite beaucoup de choses. Les mandats ayant une durée de trois ans, le renouvellement des responsables dans les instances est très régulier. Cela peut être une faiblesse, mais c'est aussi une vraie force et une vraie richesse. Nous laissons régulièrement la place à la prise de responsabilités tout en favorisant la légitimité à la prendre. Cela limite également les prises de pouvoir individuel ou l'émergence de personnalités charismatiques. Ce renouvellement régulier permet donc un partage du pouvoir, qui est aussi une dimension importante de notre fonctionnement. Nous essayons de désacraliser les instances et les parcours d'engagement qui s'incarnent dans les places en instance. On peut aussi participer à la démocratie, prendre des responsabilités et être acteur changement quand on anime des camps ou quand on forme des formations BAFA. Il y a aussi un enjeu pour que, dans les responsabilités, il y ait une diversité des profils et des parcours.

En tant que fabrique démocratique, le MRJC propose un apprentissage de la vie en collectivité, en société, à la prise en compte de l'autre et de son avis dans le débat, à faire évoluer son avis au-delà de la seule confrontation d'idées. Les délégations locales qui viennent en assemblée générale nationale ont neuf voix. Parmi ces neuf voix, elles peuvent donner une majorité de oui ou de non, qu'elles peuvent par des blancs. Autrement dit, elles peuvent émettre cinq votes oui et quatre blancs. Ce système de pondération permet de réfléchir à son vote et de sortir d'une vision binaire dans la construction collective. Par ailleurs, les délégations locales ont la possibilité de déposer un amendement à l'ordre du jour. Pour cela, elles doivent aller convaincre d'autres délégations du bien-fondé de leur amendement et recueillir leur signature. À 18/20 ans, on se retrouve donc en assemblée générale à convaincre d'autres personnes de signer un amendement et à le présenter devant ses pairs.

Dans les assemblées générales du MRJC, nous constatons l'évolution et la prise de confiance de la prise de parole des jeunes. C'est un apprentissage de la prise de parole publique et de la construction des idées. Au début, nous observons que certains jeunes prennent la parole uniquement dans les petits groupes d'ateliers puis viennent prendre la parole à deux en plénière pour, enfin, prendre le micro seuls et défendre leurs idées devant un groupe important. Nous constatons également une véritable évolution dans la construction des idées. Lorsque nous avons tenu notre assemblée générale d'orientation, en juillet, afin de voter notre nouveau projet politique pour les sept prochaines années, les prises de paroles sont passées d'une vision très centrée sur un territoire à une vision plus globale.

Le MRJC pourrait aussi se penser comme une fabrique d'acteurs engagés pour la société. Beaucoup d'anciens membres, qui se sont formés au MRJC, se retrouvent dans des rôles de responsables politiques locaux, sont maires d'une commune rurale, conseillers dans des communautés de communes, conseillers départementaux et régionaux. Beaucoup prennent des responsabilités dans le monde agricole, que ce soit dans les syndicats ou les organisations agricoles, créent des activités en milieu rural ou s'impliquent dans d'autres associations d'éducation populaire. Ils témoignent que le MRJC leur a permis d'acquérir une méthode, de comprendre le fonctionnement démocratique collectif et de mettre à profit leur formation pour s'engager ensuite ailleurs.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Lucie. L'enjeu des conditions de la démocratie, des modes d'organisation et aussi de l'accompagnement, de l'apprentissage de la démocratie, ne s'improvise pas. Je vais maintenant laisser la parole à Sylvain au titre de ses fonctions dans le Réseau des Maisons des Associations et au titre des Jantes du Nord sur la façon dont cette question démocratique est travaillée dans ces deux structures.

Sylvain RIGAUD

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur le RNMA, mais je vais plutôt prendre la casquette des Jantes du Nord pour présenter le fonctionnement démocratique, ou tout au moins la gouvernance collective que nous avons choisie.

Force est de constater qu'aujourd'hui, une large majorité des associations est constituée selon un modèle « classique » : président, trésorier, secrétaire. C'est un modèle qui a longtemps été promu par les préfetures au travers des statuts-types qui pouvaient être distribués. Désormais, il y a semble-t-il une tendance à une diversification des modes de gouvernance, avec l'apparition croissante de modes de gouvernance un peu alternatifs : gouvernances partagées, gouvernances collectives, gouvernances directes. Nous voyons bien que cette évolution fait de l'association un espace d'innovation démocratique dans lequel se testent des modes de fonctionnement un peu différents. Mais, comme cela transparait du témoignage du MRJC, ce sont aussi des lieux d'apprentissage du faire ensemble, dans la logique de l'éducation populaire.

Le projet des Jantes du Nord n'a pas vocation à être exemplaire. C'est un témoignage ayant vocation à inspirer, mais ce ne serait surtout pas un modèle. C'est celui que les membres ont choisi pour administrer l'association et c'est justement ce qui est intéressant, me semble-t-il, dans ce mode de gouvernance. C'est bien le processus de construction de cette gouvernance, la manière dont on va réfléchir à la manière dont on va décider ensemble, toute cette dynamique, qui est en lui-même intéressant et qui fait apprentissage démocratique.

Étant moi-même co-président de cette organisation, je suis un peu juge et partie, mais il faut bien quelqu'un qui la présente, c'est ainsi. Il s'agit d'un atelier de réparation de vélos participatif et solidaire, l'idée étant de pouvoir transmettre la mécanique cycle à tout un chacun, au travers d'un atelier disposant de tous les outils permettant à chacun de venir réparer son vélo, avec une équipe de bénévoles présente sur place pour apprendre, transmettre et aider dans les réparations. L'idée est surtout de ne pas faire à la place des gens, mais de les accompagner. Il y a même des permanences gants blancs, dans lesquelles le formateur arrive et doit repartir avec des gants blancs. Je pense que ceux qui ont déjà réparé des vélos comprennent pourquoi, lorsque l'on touche un vélo, les gants ne sont plus blancs. L'idée est d'être vraiment dans la transmission et surtout pas dans le « faire à la place de ». Nous avons deux ateliers, l'un à Lille, près de la gare, et l'autre à Villeneuve-d'Ascq, sur le campus universitaire. Nous menons de temps à autre des ateliers mobiles. L'association compte environ 700 adhérents, une cinquantaine de bénévoles réguliers et trois salariés qui viennent mettre de l'huile dans les rouages de toute cette organisation.

En termes de gouvernance, nous sommes sur un conseil collégial avec douze co-présidents et une réunion de conseil d'administration par mois. Au-delà du conseil collégial, nous avons quatre commissions : une commission activités, une commission ressources humaines, une commission finance et partenariat et une commission autour de la communication et de l'animation du bénévolat. Ces commissions n'ont pas de rythme fixe et se réunissent autant que de besoin. Leur intérêt est de mêler adhérents, membres du conseil d'administration et salariés au sein d'espaces ouverts.

Quelques grands principes qui, à mon sens, font la caractéristique de notre fonctionnement collégial et lui permettent de vivre. Tout d'abord, l'idée est d'encourager l'implication de celles et ceux qui souhaitent participer à cette gouvernance. Comme je le disais, les commissions sont des espaces ouverts, mais il s'agit de considérer les adhérents comme des acteurs du projet et non uniquement comme des bénéficiaires, des gens qui viendraient profiter du service de l'atelier, afin de les mettre dans une dynamique d'initiative du « celui qui fait est celui qui a raison » et de laisser cette marge d'autonomie aux commissions pour laisser l'initiative s'y développer.

Le second intérêt des commissions est d'être des sas vers les instances de gouvernance et de permettre aux adhérents une montée progressive. Ils peuvent, par exemple, commencer par intégrer la commission communication, prendre conscience de tout ce qu'il y a derrière, de tout ce qui compose l'association, pour éventuellement, à terme, intégrer le conseil d'administration.

L'autre aspect intéressant des commissions est de laisser une autonomie et de décentraliser les décisions. Aujourd'hui, les commissions ont la capacité à se saisir d'un sujet qui les concerne et à

prendre, en toute autonomie, une décision par rapport au sujet en question. Elles viennent en rendre compte en conseil d'administration, dont les ordres du jour sont construits selon ce que fait chaque commission. Je vous rassure, tout n'est pas parfait. À certains moments, une commission peut prendre une décision qui outrepassa un peu son mandat, mais ce sont des choses que nous avons choisi de ne pas réguler a priori, mais a posteriori. Nous constatons que nous nous sommes trompés et nous construisons progressivement une règle pour, au fur et à mesure des essais et des erreurs, déterminer comment doit fonctionner une commission par rapport au conseil d'administration, qui est l'organe décisionnaire élu par l'assemblée générale.

La dernière dimension intéressante, me semble-t-il, est l'articulation entre la vision stratégique portée par le conseil d'administration et les prises de décisions qui se font en commission. C'est pourquoi il est essentiel de partager cette vision stratégique au sein de l'association. Dans toutes les commissions, nous avons un administrateur censé justement apporter ce regard-là, mais nous avons également deux fois par an des journées stratégiques qui réunissent l'ensemble des commissions et le conseil d'administration autour de la projection du projet de l'association dans quelques années et partager un plan de développement commun.

Quelques points de vigilance et éléments qui permettent à l'association de bien fonctionner.

En premier lieu, le temps et la proximité. Nous avons beaucoup de réunions, nous devons aussi préserver un certain nombre de moments de convivialité, essentiels pour construire le collectif et pour permettre une interconnaissance entre les administrateurs afin de réguler plus facilement les tensions qui peuvent survenir.

En termes de questions de transparence et de partage, nous avons toujours une construction collective des ordres du jour, des comptes rendus détaillés qui permettent à chacun de voir les décisions prises en commissions ou en conseil d'administration, des tableaux de bord de suivi d'activités partagés très régulièrement... Ces nombreux petits éléments semblent anodins, mais construisent la confiance et permettent à l'association de bien fonctionner.

Enfin, et cela me semble le plus important, il y a une cohérence de logique entre le projet que nous portons, les valeurs que nous défendons au sein de l'association et la manière dont nous les incarnons dans notre fonctionnement, afin que celui-ci soit harmonieux et que chacun s'y retrouve.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Sylvain. La question de la cohérence et de la confiance est un point commun à chacune de vos trois interventions. Là-dessus, Jean-Louis, peut-être un regard sur les différentes façons de travailler la question démocratique qui vient de nous être présenté ?

Jean-Louis LAVILLE

Vous avez lié à juste titre démocratie et justice sociale, et c'est parce que nous tenons à ces deux concepts que nous nous heurtons au projet néolibéral. Je citais tout à l'heure Hayek l'un de ses grands théoriciens qui a deux ennemis : la démocratie qu'il s'agit de limiter et la justice sociale qu'il s'agit d'éliminer. A cause de cet extrémisme nous sommes dans une période de tension très importante où il y a deux mouvements contradictoires. Il y a un mouvement qui va dans le sens d'une technocratie modernisatrice, standardisatrice, dans lequel, finalement les citoyens sont de plus en plus incompetents ; ce sont donc les experts qui doivent prendre la main et on voit ce que cela a généré comme fonctionnement, c'est-à-dire, aussi, des associations de plus en plus soumises à des contrôles tatillons, des salariés, des personnes de plus en plus amenés à faire du *reporting* tous les jours et la fatigue qui, aujourd'hui, se manifeste dans les postes de ces personnes qui, pourtant, voudraient être des professionnels et qui n'arrivent plus à l'être parce qu'elles ont l'impression d'être sans cesse entravées dans ce qu'elles voudraient faire et qui perdent le sens de ce qu'elles sont en train de faire. Donc nous avons un système qui est aujourd'hui aliénant, qui entretient des formes de managérialisme et, vous l'avez mentionné aussi, c'est terrible quand cette technocratie instrumentalise la participation ; parce qu'alors, effectivement, les énergies démocratiques s'épuisent, s'essouffent. Toutefois, que je pense aussi – vous l'avez bien mentionné de façons différentes, mais je crois complémentaires –, ce

n'est qu'une partie du paysage actuel. L'autre partie du paysage, celle dont on ne parle pas, c'est justement l'inventivité de ce qui se fait dans le monde associatif. Et là, je crois que cela nous amène à réfléchir aussi pourquoi on en parle aussi peu dans les médias, dans la société, pourquoi le pessimisme ambiant est si prégnant : vous parliez tout à l'heure d'invisibilité, pourquoi est-ce si invisible ? Je crois que nous avons là, aussi, un problème sur la manière dont s'est pensée traditionnellement la science, c'est-à-dire à travers un point de vue surplombant qui devait objectiver la réalité, qui devait se distancier de celle-ci.

Or, c'est tout à fait nouveau il y a aujourd'hui une convergence entre les pratiques inventives associatives et un autre type de science qui est en train d'émerger de plus en plus fortement, une science qui ne se fait pas pour des bénéficiaires – je reprends ce que vous avez dit – mais une science qui se fait avec ceux qui font. Et je crois que de ce côté-là, on peut reprendre aujourd'hui un certain nombre de courants, depuis le pragmatisme dans le nord jusqu'aux épistémologies du sud, où il y a vraiment une nouvelle façon d'approcher ensemble un certain nombre de problèmes de la société, ce qui fait qu'il n'y a plus, d'un côté, des savants, des sachants, et de l'autre côté, des acteurs, des praticiens, mais qu'il s'agit de réfléchir ensemble. Et je crois qu'il y a aussi là de l'espoir qui commence à se profiler, qui est encore trop invisible, malheureusement comme nous l'avons dit. C'est néanmoins une opportunité inédite pour la reconnaissance de l'éducation populaire grâce à de nouveaux rapports entre science et action. C'est à partir de ce rapport que nous avons défendu l'hypothèse selon laquelle nous pouvons aujourd'hui « repenser l'émancipation »³.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Jean-Louis. Vous l'avez évoqué : un environnement, un système, un écosystème plutôt hostile à la démocratie et, par opposition, des acteurs associatifs de l'éducation populaire qui sont des oasis de démocratie, des espaces de participation qui se renouvellent et qui s'ouvrent aux habitants. D'où la question : comment faire sortir ces réflexions du cadre de l'éducation populaire, comment participer à l'action politique pour revitaliser la question démocratique ? C'est une question que je pose à nos trois acteurs. Je vais laisser celui ou celle d'entre vous qui s'estime le plus à même de répondre démarrer en premier, mais j'aimerais bien vous entendre tous les trois sur cette question-là : comment sortir ces réflexions de l'éducation populaire ? Et puis, un petit message à ceux qui nous suivent sur Internet ou qui sont présents avec nous dans la salle : c'est le moment de réfléchir aux questions que vous avez envie de poser à nos intervenants. Sylvain et ensuite Tarik ?

Sylvain RIGAUD

C'est une vaste question. Je pense, déjà, à une prise de conscience des associations de leur rôle politique. Je crois que c'est Tarik qui disait cela tout à l'heure. Aujourd'hui, je pense que bon nombre d'associations, et c'est bien normal, sont centrées sur leur projet associatif et vont essayer de chercher à le développer, mais sans prendre conscience que par leur action, par ce qu'elles font, par la manière dont elles inventent des choses sur leur territoire, elles font société et elles font de la politique. Si je reprends un peu le témoignage des Jantes du Nord, on voit bien que sur un certain nombre de valeurs, sur un certain nombre de choses, on est sur des éléments qui sont extrêmement politiques et qui sont de l'ordre à modifier peut-être pas notre rapport démocratique, même si j'ai montré un peu comment les individus, au travers de l'intégration de ce fonctionnement des Jantes du Nord pouvaient avoir une approche de ce qu'est un fonctionnement démocratique par le projet en lui-même de transmettre la mécanique cycle, tout le projet d'éducation populaire est en soi un projet transformateur, également autour des enjeux de réemploi que porte l'association, le recyclage, etc., nous sommes là encore sur des enjeux qui ont vocation à irriguer le territoire et à faire politique, en tout cas localement. De même, cette approche de la coopération – dont j'ai peu parlé parce que je me suis centré sur la gouvernance, mais il y a tout un réseau des ateliers vélo coopératifs et, localement, l'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux locaux –, cette manière de vivre le territoire, d'échanger avec d'autres et de

³ Frère, B., Laville, J-L., 2022, *La Fabrique de l'émancipation*, Paris, Le Seuil

promouvoir un projet associatif un peu différent fait, là aussi, société. Et enfin, la question de la mixité, de l'inclusivité plus exactement, au sein de l'atelier : il y a des ateliers en non-mixité, nous avons aussi travaillé avec des réfugiés qui étaient sur le territoire pour donner des vélos, etc. Là encore, ce sont des actes politiques par le faire, mais des actes qui proposent une vision de la société et font politique.

Tarik TOUAHRIA

Je veux bien rajouter quelques idées. Il y a une question fondamentale évoquée à travers ce que disait Jean-Louis à l'instant sur une surcharge administrative, le *reporting*, etc. Plus globalement, en fait, nous avons la question d'un climat qui n'est pas le bon pour l'éducation populaire. Je suis désolé de le dire ainsi, mais j'ai l'impression que depuis quelques années, cela s'aggrave. Il y a quelques exemples – le contrat d'engagement républicain en est un ; il y en a d'autres – sur lesquels nous sommes de plus en plus contraints, de plus en plus empêchés d'agir dans nos fondamentaux. C'est-à-dire que ce qui fait notre force, ce n'est évidemment pas d'être des prestataires de l'action publique, sinon nous aurions choisi de rejoindre la Fonction publique. Ce qui fait notre force, c'est bien d'identifier des choses sur lesquelles nous voulons agir au quotidien et transformer, tenter de transformer la société. Cela nécessite que nous le fassions en fonction de nos savoir-faire, de nos valeurs, en fonction d'un certain nombre de choses. Et c'est la complémentarité entre l'action de l'éducation populaire et des politiques publiques qui peut contribuer à réduire, notamment, notablement les inégalités sociales ou traiter la question de la transition écologique, par exemple, mais il y a plein d'autres sujets. Donc, sur cette question du climat, Sylvain FLEURY dit : il n'y aura pas de soin du climat sans de climat du soin. Mais plus globalement, il n'y a pas que le climat du soin. Il y a le climat global d'une société dans laquelle on peut se sentir légitimement reconnu dans ce que l'on fait et non pas qu'il y ait tout de suite une défiance quand on fait parler des jeunes sur un débat ou sur autre chose, quand on traite d'écologie sur la place publique, etc. On pourrait citer tout un tas d'exemples qui font qu'aujourd'hui, il y a une grosse question qui est la question du risque que l'on a, demain, à s'autocensurer. Et le mouvement d'éducation populaire se doit de se renforcer en se disant : non, c'est tout le contraire ; c'est maintenant et tout de suite qu'il faut renforcer nos actions collectives, nos actions de revendications et que l'on ne nous transforme pas en prestataires, comme je le disais tout à l'heure. Donc ça, c'est la condition, je dirais minimum. Elle n'est pas atteinte, cela ne nous empêchera pas d'agir et de contribuer à. Mais après, je crois beaucoup aussi à l'alliance avec d'autres et notamment avec les chercheurs. Jean-Louis, vous l'avez évoqué, ce travail conjoint entre chercheurs, praticiens de l'éducation populaire et habitants, des recherches collaboratives de transformation sociale, est à mon sens absolument essentiel. On ne travaille pas assez dans ces modes là et quand on le fait, c'est extrêmement puissant, et notamment sur les questions démocratiques, mais pas seulement, globalement sur tout ce qui est transformation sociale. Il y aurait plein d'autres idées, mais je vais laisser la parole.

Lucie BOZONNET

Oui, j'appuie tout ce que vous venez de dire tous les deux. Il faut qu'en tant qu'associations, nous reconnaissons que ce que nous faisons, c'est politique, et que cette responsabilité de porter cette transition démocratique repose sur nous, associations, mais pas seulement : elle repose aussi sur les responsables politiques, qui font les politiques publiques, notamment les élus locaux et nationaux. En tout cas, nous, en tant que tête de réseau, nous effectuons ce travail de solliciter des rendez-vous et de pouvoir aller dialoguer avec les responsables politiques. Mais aujourd'hui, on constate que l'on ne nous ouvre pas autant la porte qu'il y a un certain temps, donc on sent aussi qu'il y a ce climat que tu décrivais, Tarik. Il faut aussi que l'on dise qu'en tant que corps intermédiaire, en tant que représentants de la société civile organisée, on porte une parole qui est démocratiquement et collectivement construite, qui compte énormément et qui part, aussi, des concernés, mais que pour cela, il faut pouvoir accepter qu'entre société civile organisée et élus et responsables politiques, il puisse exister un dissensus et une diversité de points de vue. C'est vrai qu'aujourd'hui, le contrat d'engagement républicain est inquiétant sur ce qu'il implique en restrictions de la liberté associative. Par exemple, au MRJC, nous nous considérons comme un mouvement à la fois laïc et chrétien. Pour nous, la laïcité, c'est de pouvoir être

ouvert à tous quelles que soient ses croyances et de pouvoir en parler. Nous sommes d'accord sur le fait que l'État doit être neutre sur les religions, mais nous ne voulons pas que sur, l'espace public, soit gommée la question des religions. Et pourtant, cette laïcité vue comme une laïcité qui permet la paix, qui permet l'égalité, on pourrait penser qu'un jour, le mot laïcité soit retourné à notre rencontre et que ce soit le contrat d'engagement républicain qui soit présenté pour nous dire que ce que nous faisons, ce n'est pas, en fait, la laïcité.

Ce que nous devons dire, aussi, c'est qu'en tant que mouvement d'éducation populaire, nous faisons un vrai travail de médiation dans cette crise démocratique, au regard du dégoût qui peut exister vis-à-vis des organisations ou des responsables politiques. En tant qu'association d'éducation populaire, en ouvrant des espaces de débat, en permettant que les avis soient exprimés, que les opinions différentes soient entendues, nous faisons ce travail de compréhension des différents enjeux qui existent, de complexité qu'il peut y avoir aussi dans la construction d'une politique et de projets collectifs. Ce que nous faisons aussi, c'est de pouvoir permettre à des gens qui n'auraient pas forcément accès, de par leurs milieux sociaux, à des espaces où les politiques publiques se construisent et où les politiques publiques qui les concernent se construisent aussi, et il faut que cela se construise avec eux. Je prends l'exemple du MRJC : toute cette formation politique des jeunes du milieu rural, si le MRJC ne permettait pas à des jeunes du milieu rural de se former politiquement, cette parole ne serait pas portée et ne serait pas portée par les concernés. Sur la question, par exemple, des milieux ruraux, on entend beaucoup dire aujourd'hui que les territoires ruraux seront les espaces du futur. Ce sont des espaces d'avenir au vu du réchauffement climatique. Il faut que les personnes qui habitent ces territoires ruraux puissent être présents et puissent prendre leur part dans les changements qu'ils peuvent imaginer, parce qu'ils vivent sur leur territoire, sont très conscients de tous les changements qu'il peut y avoir, de la créativité et de l'imaginaire qu'ils peuvent créer. C'est pour cela que c'est important d'insister sur cette dimension-là et de continuer à avoir ce fonctionnement ascendant, de donner à ceux qui n'auraient pas eu accès, de par leur milieu social, à des espaces de pouvoir, la possibilité de prendre part à des décisions dans la société.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Lucie. Nous avons parlé de politiques publiques et nous y reviendrons dans la dernière partie de ces rencontres. Mais tout de suite, je vous propose de prendre quelques questions, de la salle ou de la retransmission en direct. Peut-être la salle a-t-elle des questions à poser à nos intervenants ? Et est-ce qu'Internet a des questions à poser également ? Il y a des questions sur Internet.

Une intervention d'un internaute :

La première question est de Madame Corinne LACROIX :

« Est-ce que les conventions citoyennes qui se développent peuvent entrer dans de nouvelles façons de faire associant des sachants à la société civile ou des nouvelles tentatives d'instrumentalisation ? »

La deuxième question, de M. Thomas L. :

« N'y a-t-il pas un contresens à affirmer d'un côté que les associations sont politiques et, d'autre part, qu'il faut les repolitiser pour favoriser la démocratie, sachant que consciemment ou non, de nombreuses associations ont tendance à dépolitiser leurs actions en effaçant la conflictualité ? »

Michaël DUVAL

Donc, deux questions : les conventions citoyennes, espaces de revitalisation ou d'instrumentalisation, et puis la disparition de la dimension politique du projet des associations. Avez-vous, les uns, les unes, les autres, envie de vous attaquer à l'une de ces questions ? Tarik ?

Tarik TOUAHRIA

Je veux bien répondre à la deuxième, parce qu'elle me plaît bien.

En fait, c'est tout le problème de l'éducation populaire, pour être clair. L'intégration presque parfaite de l'éducation populaire dans le fonctionnement de l'État a pu, à certains moments, dans une bonne

part des associations d'éducation populaire, faire que l'éducation populaire se transforme en quelque chose qui a un peu perdu de sa saveur, voire de sa puissance. Il y a effectivement, historiquement, la bascule avec le néo-libéralisme des années 1980-1990, mais il y a aussi une intégration d'une certaine forme d'éducation populaire institutionnalisée – ce n'est pas une critique que j'adresse à tout le monde sauf aux centres sociaux, en intégrant la question des centres sociaux –, qui fait que l'on a parfois eu du mal, en effet, à maintenir certains fondamentaux, notamment sur la question de la politique. Oui, on a parfois pu dépolitiser la conflictualité là où il aurait peut-être fallu un petit peu la travailler. Travailler la conflictualité, cela ne veut pas dire nécessairement descendre dans la rue. Cela veut dire pointer les conflits, les faire apparaître. Et si l'on s'est emparé, nous, centres sociaux, après les Gilets jaunes, c'est parce que déjà, premièrement, on a été surpris du mouvement malgré la crise sociale déjà identifiée ; et deuxièmement, face à ce mouvement-là, les centres sociaux ont eu des attitudes très différentes, certains accueillant des débats avec les Gilets jaunes eux-mêmes, d'autres s'intégrant dans les grands débats, d'autres faisant les deux, d'autres refusant de s'impliquer parce que c'était trop brûlant. Et on s'est dit qu'il y avait quelque chose où l'on ne se sentait pas à l'aise, on ne se sentait pas légitime, alors qu'un centre social fait du développement social local et que tout ce qui touche le social doit l'intéresser. Donc oui, il y a un besoin de réaffirmer notre rôle globalement de toute l'éducation populaire de réceptacle à appréhender des questions sociales et politiques.

Michaël DUVAL

Une autre réaction ? Jean-Louis ?

Jean-Louis LAVILLE

Juste quelques phrases pour compléter. Qu'est-ce qui menace la démocratie aujourd'hui ? Ce n'est pas la conflictualité. C'est, en fait, la pression individuelle et collective. Ce sont des gens qui se sentent abandonnés, qui sont seuls, qui ont l'impression que l'on ne s'occupe pas d'eux, qui finalement iront soit s'abstenir soit être victimes des démagogies d'extrême droite. C'est ça qui menace la démocratie avant tout aujourd'hui. Je crois que la démocratie vivante est faite de conflictualités qui ne versent pas dans la violence. Les conflictualités sont le gage d'une démocratie qui vit. Il y a peut-être eu un moment historique où il y a eu une synergie telle que les conflictualités ont pu apparaître comme secondaire, mais je pense qu'aujourd'hui, nous sommes dans une telle nécessité de transition, nous l'avons vu, sur plusieurs registres, que ces conflictualités sont productives d'oppositions qui sont nécessaires, parce que les transitions se heurtent aussi à tout un ensemble de corporatismes qui les empêchent.

Michaël DUVAL

Vous avez beaucoup parlé, les uns, les autres, d'accompagnement, de parcours. Première question : les conventions citoyennes comme format pour répondre à la transition démocratique ? Sylvain ?

Sylvain RIGAUD

Je peux essayer, mais je ne suis pas du tout spécialiste de ces questions de conventions citoyennes, loin s'en faut. Mais il me semble quand même que dans ces processus de conventions citoyennes, il y a une forme d'apprentissage des conseillers et que ce travail de médiation qu'ont fait un certain nombre d'experts peut être certes vu comme du descendant, comme de l'instrumentalisation ; il n'empêche que le fonctionnement collectif des conventions citoyennes a, me semble-t-il, permis d'aboutir à un consensus qui, si l'on prend la convention nationale, a lui-même abouti à quelque chose de relativement exigeant, à tel point que tout n'a pas été repris comme cela avait été annoncé. Cela pointe, à mon sens, le rôle de l'accompagnement dans ces démarches de participation, qui est assez fondamental, parce que participer n'est pas forcément quelque chose d'inné, ce n'est pas forcément quelque chose auquel on est habitué, et cet accompagnement est fondamental. Nous, au sein du RNMA, nous l'avons plutôt vu sur la question des conseils citoyens. Là, il y a vraiment un enjeu d'accompagner les conseillers citoyens, certes à prendre la parole, mais aussi à se forger une opinion collective et à être en capacité à la retransmettre quand on se retrouve en contrat de ville face aux préfets et aux différents techniciens

des collectivités. Ce n'est pas forcément évident. Toutes ces choses doivent être accompagnées et oui, je pense que cet accompagnement permet de gommer, à certains moments, un certain nombre d'inégalités ou, en tout cas, de permettre à ceux qui sont les plus éloignés, les invisibles, de pouvoir s'inscrire à un moment dans ces dynamiques de participation.

Michaël DUVAL

Lucie, un regard sur les conventions citoyennes ?

Lucie BOZONNET

Je dirais qu'effectivement, engager une convention citoyenne doit se faire avec une grande attention sur la méthode qui est utilisée et les suites qui sont données. La méthode pour savoir vers quoi va cette démarche, dans quoi s'engagent aussi les gens qui vont y participer, parce que la participation n'est pas forcément innée, elle s'accompagne, mais une méthode claire et construite pour que la participation soit facilitée, c'est important. Quand des personnes passent du temps à construire quelque chose de commun, il faut aussi qu'elles sachent où ça va et que cela soit repris ensuite, que les avis puissent être entendus et qu'ils puissent être rapportés par la suite. Ouvrir une convention citoyenne, c'est ouvrir à de nouvelles propositions qui peuvent émerger. Il faut donc être vigilant. On a vu des conventions citoyennes qui ont empiré la crise démocratique. S'il n'y a pas cette vigilance, ce travail quotidien qui est fait par les associations d'éducation populaire sur le terrain est empêché, annulé par des conventions citoyennes qui ne sont pas claires ou qui n'ont pas forcément une vraie suite et un vrai aboutissement.

Tarik TOUAHRIA

En fait, sur les conventions citoyennes, il y a globalement le même problème que sur tous les sujets de démocratie participative, à mon sens. Un fondamental, qui est très rarement respecté, est que le mandat de démocratie participative soit clair. S'il est clair, ce mandat peut être limité et extrêmement limité. Mais si ce mandat est respecté, cela fonctionne, que ce soit une convention citoyenne, un conseil citoyen ou n'importe quoi.

Intervention de la salle :

Il y avait des engagements très clairs qui avaient été pris et qui n'ont pas été tenus dans les faits. Et c'est vrai pour toutes les démarches participatives. Le plus souvent, les objectifs sont clairs mais ne sont pas *in fine* respectés par ceux qui sont à l'origine. Et ça, c'est aussi destructeur de l'éducation populaire. Aujourd'hui, par exemple, nous avons un ministère de la Jeunesse et de l'Engagement. Mais pour moi, l'engagement, c'est le service civique, le SNU ou le mentorat. On détourne des projets qui ont été portés par les mouvements d'éducation populaire, que ce soit l'accompagnement éducatif, que ce soit l'engagement citoyen à travers le service civique ou à travers le SNU, et qu'en fait-on ? On en fait des instruments de contrôle social, de contrôle politique, ou on leur donne des finalités différentes. Par exemple, le service civique est aujourd'hui essentiellement, massivement utilisé comme outil d'insertion professionnelle pour des jeunes. Je ne dis pas que cela ne sert à rien, mais c'est détourné de son objectif premier. Je pense que cela fait perdre du sens à tout notre travail d'éducation populaire, puisque c'est quelque chose comme un château de sable qui, à chaque fois, disparaît avec la montée de la vague de ceux qui décident *in fine*. Je pense que nous avons là un vrai problème, qui signifie l'affaiblissement de la démocratie représentative, y compris aussi des démarches de démocratie participative. C'est pour cela que la situation est extrêmement délicate. En tous les cas, c'est mon point de vue. Nous le voyons bien. Par exemple, aujourd'hui, si je veux faire un service civique. Je suis une association. Si je veux avoir une subvention publique, théoriquement, je dois signer le contrat d'engagement républicain. Qu'est-ce que c'est ? C'est bien un contrôle a priori de l'association.

Michaël DUVAL

Je pense que là-dessus, nos intervenants sont d'accord. Vous l'avez évoqué les uns et les autres. Tarik, terminez peut-être votre propos.

Tarik TOUAHRIA

Nous avons tous dit que la fausse démocratie participative contribuait à l'affaiblissement de la démocratie dans son ensemble. Et cela affaiblit, de fait, l'éducation populaire, parce que nous avons tenté d'y jouer un rôle. C'est toujours très compliqué, en fait. Est-ce que, demain, il faudrait tout de suite ne plus aller dans aucune instance de démocratie participative parce qu'elle risque d'être dévoyée ? Ou bien y aller en disant : attention, on a l'habitude que, mais tentons d'exprimer des choses et de réfléchir ? C'est-à-dire ne pas emmener les habitants dans des illusions, mais au moins tenter quelque chose, parce qu'une participation, cela crée du commun – c'est ce que tu disais –, cela crée aussi de la pensée collective, cela crée tout un tas de choses intéressantes ; et même ce hiatus, ce non-respect d'une convention citoyenne sur le climat, est aussi visible, lisible politiquement, il dit quelque chose de la société. Ce n'est pas inintéressant en soi. La question est : qu'est-ce que l'on en fait ?

Intervention de la salle :

Des choses sont ressorties du grand débat. C'est d'une richesse absolument extraordinaire. Et qu'en a-t-on fait ? Rien.

Michaël DUVAL

Pour entrer dans une phase, nous approchons de la fin de notre rencontre, peut-être plus inspirante et peut-être plus optimiste, nous pouvons peut-être essayer de nous projeter les uns les autres sur vos attentes et peut-être sur un monde idéal, qu'il s'agisse de collaboration entre politiques publiques et acteurs de l'éducation populaire autour de la réponse à ces questions démocratiques, ou même de votre vision du projet démocratique que vous attendez, que vous souhaitez pour demain. Quelle alternative ? Peut-être justement sortir, on a beaucoup parlé de la manière dont vous travaillez ces questions dans vos structures, des obstacles que vous rencontrez pour les travailler ou les faire sortir de vos structures, peut-être essayer de se projeter sur un monde idéal, les uns les autres. Je ne sais pas lequel d'entre vous a envie de se lancer sur l'une ou l'autre de ces questions : quel projet démocratique pour demain ou quelle relation de coopération entre acteurs publics et acteurs associatifs, ou collectifs de citoyens, tout simplement. Sylvain, peut-être ?

Sylvain RIGAUD

Je ne vais pas forcément partir dans l'utopie ou dans le monde idéal parce que je voudrais justement repartir de cette crise démocratique dont nous avons déjà beaucoup parlé. Ce climat de défiance et, comme nous le disions à l'instant, les déceptions quant à la démocratie participative nourrissent aussi la défiance des citoyens vis-à-vis du politique au sens large. On le voit bien, c'est Lucie qui disait cela tout à l'heure sur les élections, les taux d'abstention aux élections et notamment chez les jeunes, ce qui est tout de même relativement inquiétant. Au travers de tout cela, on observe vraiment les limites de la démocratie représentative et il me semble que dans ce contexte-là, l'association reste un repère pour les citoyens, en tout cas deux tiers des Français aujourd'hui, ce n'est pas le cas pour les partis politiques, font plutôt confiance aux associations. Je pense donc qu'à l'échelle de l'association, nous avons une carte à jouer et que cela peut constituer un élément d'un nouveau démocratique. Il faut, en tout cas, que nous puissions nous poser la question de la manière dont nous pouvons mieux intégrer l'association comme élément politique et comme élément d'un nouveau démocratique. On parle souvent de l'association comme d'un corps intermédiaire. Il me semble que cette expression n'est pas très adaptée : on imagine une espèce d'intermédiaire entre un haut et un bas, entre le peuple et l'élite politique. Je pense qu'il faut revoir cette conception et se dire que l'association est un espace de construction politique, comme nous n'avons pas cessé de le dire, et justement cet espace d'apprentissage démocratique qui réinsuffle un peu notre démocratie.

Mais ce serait dans un monde idéal, parce que force est de constater qu'aujourd'hui, le monde associatif est assez peu écouté, assez peu intégré au système démocratique et qu'on a une conception relativement verticale du pouvoir, qui ne tient pas uniquement à la personnalité de notre Président, mais aussi à l'organisation des institutions et à une culture politique française qui laisse peu de place à ces logiques participatives. Si l'on ajoute à tout cela le fait qu'aujourd'hui, la participation est d'abord vue en direction du citoyen avant d'être vue en direction des associations, on a un cocktail un peu compliqué. Non pas que la voix du citoyen ne soit pas intéressante, mais il me semble que la voix des associations, au travers de ce qu'elles sont et de la parole collective qu'elles peuvent incarner, mérite d'avoir une place dans notre jeu démocratique et une place un peu plus importante que celle que l'on voit à l'heure actuelle.

J'en arrive au côté comment refondre un peu les choses et qu'est-ce qui nous permettra d'intégrer un peu mieux les associations dans le jeu démocratique. Le premier élément, à mon sens, c'est la confiance. Cela a été dit aussi par mes collègues, nous avons eu quelques signaux d'alerte là-dessus. Je ne vais pas forcément revenir sur le contrat d'engagement républicain, même s'il pose une vraie question vis-à-vis de la conflictualité. On voit bien que cela part d'une bonne intention, en tout cas de la loi séparatisme d'essayer vis-à-vis du terrorisme d'éviter d'avoir d'autres cas de ce type-là. Là, on se retrouve à interdire, avec Alternatiba, une formation à la désobéissance civile à Poitiers. On est quand même loin de l'objectif de départ. Cela pose question, effectivement, sur les questions de contrôle des activités associatives et de liberté associative, mais cela pose aussi la question de comment l'État est en capacité d'avoir des contre-pouvoirs, d'accepter la conflictualité, parce que l'on voit bien que c'est la désobéissance civile qui est touchée.

Deuxième alerte – je n'en prends que deux, mais j'en aurais d'autres –, la question des modalités de financement du secteur associatif, qui décrit les modes de relations entre le secteur associatif et les pouvoirs publics. Là, je me réfère aux études de Viviane TCHERNONOG sur les paysages associatifs français, qui décrivent bien l'évolution d'un modèle de subvention vers un modèle de commande publique. On voit bien que la relation qui se noue entre le secteur associatif et les pouvoirs publics passe d'une logique de partenaire de l'action publique à une logique de prestataire de services d'un marché public. C'est relativement inquiétant et je pense qu'il y a des réflexions à mener sur ce sujet, une nécessité à repenser ces modes de relations et à réfléchir sur de véritables logiques de co-construction de l'action publique. Le RNMA, au travers de ses travaux, essaie d'apporter de petites pierres à cet édifice. Le premier élément qui me semble important est la question d'arriver à partager – puisque cette co-construction s'appuie forcément sur une connaissance des enjeux, sur une connaissance des réalités – un diagnostic commun. C'est en cela que pour nous, l'observation locale de la vie associative est un enjeu essentiel, parce qu'elle va permettre de construire un socle de connaissances communes sur un territoire et de mettre les différents acteurs – acteurs publics, acteurs associatifs et au sens large, acteurs du territoire – autour de ces enjeux, de pouvoir en débattre et de pouvoir aller vers une co-construction des politiques publiques. Le deuxième travail mené par le RNMA est autour des outils pour structurer ces relations pouvoirs publics/associations. Il y a un autre acronyme qui donne CER, qui n'est pas le Contrat d'Engagement Républicain mais la Charte des Engagements Réciproques. C'est un document qui a été signé en 2014 entre l'État, les collectivités et le mouvement associatif, et qui est un outil pour structurer les relations entre les pouvoirs publics et les associations. Au-delà de son caractère national, cette charte se décline à l'échelle locale et ce sont justement ces outils pour structurer les modes de relations qu'il nous semble aujourd'hui intéressant de penser, non pas pour la charte en elle-même et ce qu'elle sera à la fin, mais justement pour tout le processus de discussion, de dialogue entre la collectivité et le monde associatif à une échelle locale. Nous venons de sortir d'un accompagnement au niveau du RNMA avec la Ville de Rennes, qui cherchait une révision sur sa Charte des Engagements Réciproques, sur ces questions-là, ce qui a donné lieu à l'organisation d'assises tout dernièrement. Ce sont des petits éléments qui permettent, au moins à l'échelle locale, de réfléchir à une démocratie vivante et qui intègre les associations. Autre exemple : les conseils locaux de la vie associative. Là aussi, nous avons des groupes d'associations qui sont représentants du secteur associatif local et qui vont être en discussion avec la collectivité. Là aussi, nous avons une instance de dialogue un peu formalisée et qui

permet d'être dans la concertation et dans la prise en compte des enjeux du monde associatif. Dernier élément, mais j'en ai déjà un peu parlé, c'est l'accompagnement de ces démarches de participation. Comme je le disais, elles ne sont pas innées. À la fois du côté des représentants, nous avons des blocages, il y a encore une culture de l'élus qui décide, il y a encore parfois une peur de la participation, mais du côté des associations, il peut aussi y avoir des formes de blocages, des questions de légitimité, de ne pas vouloir endosser ce rôle qu'elles estiment parfois trop politique. Il y a vraiment une importance à accompagner toutes ces démarches de participation pour, justement, qu'elles se rencontrent bien.

Michaël DUVAL

Merci Sylvain. Qui a envie de prendre la parole ?

Tarik TOUAHRIA

Je veux bien. Alors, la question était une optique positive à moyen terme. Parfois, il est intéressant de regarder ce qu'il se passe dans d'autres pays. Je n'ai pas eu le temps de chercher précisément l'histoire de ce décret, mais en Belgique, en 2018, il y a eu un décret sur l'éducation populaire, sur la partie wallonne, où les structures d'éducation populaire sont financées parce qu'elles ont un droit à la critique et à la contestation. Ce n'est pas neutre, cette façon de poser les choses. Elles ne sont pas financées que pour ça, mais elles sont reconnues comme étant d'utilité sociale, publique, etc. parce qu'elles créent de la contestation et de la critique. On en est loin aujourd'hui en France. On est encore dans une optique où un ministre peut dire, parce qu'il y a eu une critique de sa politique dans la presse, « *Ne mordez pas la main de celui qui nourrit* », sachant que c'est le ministre qui nourrit, ce n'est pas l'argent public. Donc cette question de la place de l'éducation populaire est pour moi essentielle. Si on pouvait décrire demain un climat qui permette de reconnaître la puissance d'innovation sociale grâce à la contestation - parce que, quand on regarde l'histoire, il faut bien se rappeler que tous les mouvements, toutes les évolutions sociales sont, à l'origine, sur des bases de revendications, des mouvements de contestation -, il ne faudrait tout de même pas que l'on oublie cette question-là. C'est un objectif souhaitable. Je ne sais pas s'il sera atteint. En tout cas, ce que je crois concrètement et ce que l'on voit sur le terrain, c'est qu'il y a des acteurs des collectivités locales qui déjà sont conscients de cette crise démocratique, qui ont envie de se la coltiner et qui essaient de trouver des modes de coopération avec l'éducation populaire pour agir. On a des collectivités locales qui font du régime de la subvention pluriannuelle en donnant des objectifs qui ne sont pas des objectifs d'action, mais des objectifs d'intention. Cela existe. Donc si je peux simplement me décrire dans un monde un peu plus souhaitable, ce serait celui où, effectivement, partout en France, les collectivités territoriales et l'État se mettent d'accord avec l'éducation populaire sur des questions qui portent sur quoi on agit. Par exemple, à Paris, puisque j'y suis, quel est le Paris souhaitable en 2030 et comment on contribue à ce Paris souhaitable, quels sont nos axes d'intervention pour ce Paris souhaitable. On se met d'accord sur les axes sur lesquels on intervient et, à partir de là, des subventions nous permettent d'agir sans rendre des comptes réguliers de manière administrative, mais sur le fond, sur les objectifs, avec de la mesure d'utilité sociale, parce que l'on y est plus que prêt et l'on y travaille, contribuer à montrer qu'effectivement, on est plus qu'utilitaire socialement.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Tarik. Lucie ?

Lucie BOZONNET

Je rejoins ce qui vient d'être dit. Pour dire peut-être aussi ce que cela permettrait d'aller vers un climat de confiance, de libérer des contraintes notamment liées au financement pour dégager du temps. Dégager du temps, cela permettrait d'avoir plus de liberté et d'imaginer des choses que l'on ne connaît peut-être pas encore, mais qui pourraient répondre à ces transitions que l'on essaie d'imaginer là et de répondre, surtout, au gros défi qui arrive, et de permettre à tous d'accéder à ces espaces de

construction de l'avenir. J'appuie aussi le fait de recréer une alliance entre les associations et les institutions politiques.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup. Jean-Louis, enfin, l'analyse du chercheur, des perspectives, des pistes de travail sur ces questions démocratiques et sur la coopération entre acteurs associatifs et acteurs publics ?

Jean-Louis LAVILLE

Nous l'avons déjà argumenté dans le débat : les positions du chercheur sont les mêmes que celles que nous venons d'entendre, au sens où je crois qu'il ne faut surtout pas s'échapper vers un monde idéal. Nous devons travailler ensemble dans le monde dans lequel nous sommes, il faut partir de ses impuretés, de ses imperfections, de ses ambivalences, de ses ambiguïtés. Et, pour cela, cela a été mentionné, il y a deux détours qui sont particulièrement pertinents. Les détours historique et international.

Le détour historique nous l'avons évoquée en parlant du banquet républicain de 1848. En 1848, ce que disait le mouvement d'associations, qui a été l'un des mouvements les plus forts historiquement en France, c'est que l'on n'y arrivera pas uniquement avec la démocratie représentative. Il faut que cette démocratie représentative ait une respiration par l'expression directe, par la participation de tous et de toutes, par l'auto-organisation. De ce point de vue, comme je l'ai montré dans *Réinventer l'association*⁴ la situation actuelle fait écho à celle de 1848.

Le détour international aide aussi, parce que l'on voit que l'expérience belge, pour ne citer que celle-ci, est tout à fait passionnante pour nous. Il y en a d'autres. Et je crois, pour terminer sur une autre note, qu'il y a même en matière de co-construction – cela a été mentionné avec les exemples de Chartes d'Engagement réciproque – des exemples qui existent déjà et qui peuvent être mutualisés.

Il ne faut pas oublier, quand même, pour terminer par une note discordante, peut-être, avec qui a été dit, qu'il n'y a jamais autant eu d'engagement associatif dans le monde qu'aujourd'hui, et ce sur tous les continents. Là aussi, c'est une révolution qui est peut-être invisible, mais je crois qu'on peut la constater, avec des pondérations un peu diverses, mais partout. Cela nous amène à réagir aussi contre les clichés véhiculés par la technocratie modernisatrice, selon lesquelles l'association, c'est « ringard ». Non, l'association, ce n'est pas ringard, il y a de plus en plus de citoyennes et de citoyens, avec leurs imperfections, qui s'y retrouvent et qui essaient d'avancer ensemble.

Michaël DUVAL

La régie m'indique que nous avons un peu d'avance sur l'horaire et m'invite à une relance sur votre propos, peut-être, nous l'avons évoqué à plusieurs reprises, sur les relations associatives et acteurs publics. La question de la coopération, de la réciprocité, de ne pas être considérés comme des prestataires, a été beaucoup évoquée, vous l'avez soulignée aussi. Quelles seraient les pistes de travail pour faire évoluer cette relation ?

Jean-Louis LAVILLE

Là aussi, cela a été souligné. La question est : où se finance aujourd'hui la fabrique démocratique ? C'est de celle-ci dont nous avons besoin. Et aujourd'hui, quand on est sur des modalités qui sont plutôt de l'ordre de la commande publique, de l'appel d'offres, de la commande publique, on voit bien que ce qui est laminé, c'est justement cette fabrique démocratique, celle dont on a besoin. Il y a donc là, je crois, un problème à traiter.

⁴ Laville, J-L., 2019, *Réinventer l'association*, Paris, Desclée de Brouwer

Michaël DUVAL

Merci beaucoup. C'est peut-être l'occasion de laisser la parole une dernière fois à la salle ou à Internet s'il reste des questions. Il y a une question d'Internet.

Intervention d'un internaute :

Il y a une question et une remarque.

La question est destinée à Jean-Louis LAVILLE, de la part de Club pour l'UNESCO Jean LORRAIN, à Metz :
« *La généralisation des appels à projets, des DSP, des appels d'offres a engendré la mise en concurrence des associations, des fédérations, en sectorisant l'action. Comment revenir à de la coopération, de la solidarité associative, au faire ensemble et aux complémentarités ?* »

La remarque est de la part de Fernando RIESENBERG, qui dit :

« *Ce n'est pas facile de pratiquer la démocratie. Ceux qui ont le pouvoir n'ont aucun intérêt à ce que la démocratie soit vécue par les citoyens de base. Les associations sont souvent surveillées dans les quartiers.* »

Michaël DUVAL

Alors, peut-être la réponse de Jean-Louis et, pour les autres intervenants, une réponse à la remarque de Fernando, qui a un regard un peu pessimiste.

Jean-Louis LAVILLE

C'est pour cela que j'ai commencé en disant que nous étions dans un mode de régulation qui nous conduit à une impasse, puisqu'en fait c'est aussi la traduction gestionnaire du programme économique néolibéral que j'évoquais qui a conduit à la généralisation de nouveaux modes de financement. L'idée générique est qu'il faut que tous les modes de financement soient faits à travers des régulations concurrentielles. Or je pense que cela ne correspond pas à ce que nous évoquons à l'instant avec la fabrique démocratique. Il y a donc nécessité à rouvrir cette réflexion commune aux associations et aux pouvoirs publics. L'enjeu commun que nous avons est que nous avons besoin – cela a été dit tout à l'heure – de réarrimer démocratie participative, délibérative et représentative, d'une manière qui ne soit pas instrumentale. Et pour cela, on est amené à reprendre une réflexion qui doit déborder la régulation concurrentielle. On a eu une période dans laquelle cette régulation est devenue trop dominante et aujourd'hui, elle ne peut pas permettre de régler la question majeure, qui est celle d'une nouvelle forme d'action publique pour le XXI^e siècle. Une régulation pertinente ne sera pas, cela a été dit tout à l'heure, descendante des pouvoirs publics à partir des normes qu'ils ont introduites. La régulation qui ne peut être en phase avec les questions que rencontre la société, avec les transitions que l'on a évoquées, est à co-construire par les réseaux citoyens, les associations et les pouvoirs publics dans une coopération conflictuelle, c'est-à-dire avec des difficultés, mais aussi avec la volonté d'avancer vers une action publique co-élaborée avec les associations. Comme cela a été répété aussi tout à l'heure, ce ne sont pas les instances de la démocratie participative qui sont les payeurs, elles sont à financer par la démocratie représentative. C'est un contrat républicain, justement, au vrai sens du terme, que celui qui finance la fabrique démocratique.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Jean-Louis. Peut-être, en guise de conclusion, un mot de la fin chacun. Peut-être une priorité, un conseil, une préconisation sur le travail de la question démocratique pour les acteurs qui nous regardent.

Sylvain RIGAUD

Tu nous invitais aussi à rebondir sur la remarque sur les élus qui ne veulent pas lâcher le pouvoir, je ne sais plus exactement quelle était la question. Je pense qu'il faut sortir, et je rebondis sur ce que disait Jean-Louis, du eux et nous. Il y a aussi une logique de faire ensemble, une logique de co-construction à instaurer. Si on regarde la question des conseils citoyens, par exemple, on a cherché – en tout cas c'est

ce qui était inscrit dans la loi de 2014, après cela s'est traduit de manière assez différente sur les territoires – de confronter le citoyen à l'institution pour à la fois faire bouger l'institution et pour que le citoyen prenne aussi un peu conscience des limites de l'acteur qu'il avait en face. Je pense qu'il y a un peu des questions de cet ordre-là, ce qui rejoint les questions de conflictualité, voire de financement de cette conflictualité. En tout cas, je pense qu'il faut réfléchir sur la manière dont nous pouvons faire ensemble et être plutôt dans une logique de co-construction que dans une logique revendicatrice, à attendre que le politique fasse pour nous.

J'enchaîne sur ma conclusion, avec l'idée autour de laquelle on tourne un peu depuis le début, c'est-à-dire comment on réinvente cette démocratie : comment on réinvente les processus participatifs aujourd'hui, qui s'adressent aux citoyens, aux associations, comment on les intègre mieux à notre jeu démocratique, et cela pose la question de l'institutionnalisation de ces démarches, comment elles peuvent franchir le pas et s'inscrire concrètement dans notre démocratie. Deuxième aspect, c'est ce que j'évoquais à l'instant : c'est la question du dialogue et de la compréhension mutuelle. Comment est-ce que l'on fait en sorte que pouvoirs publics, citoyens, associations, puissent discuter et, enfin, on l'a beaucoup abordée, la question de la controverse voire de la conflictualité, comment fait-on en sorte de mettre cette confrontation des idées. L'intérêt général, c'est bien la confrontation des intérêts particuliers qui va faire émerger cet intérêt général. Comment peut-on permettre d'intégrer cela dans notre système démocratique ?

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Sylvain. Tarik ?

Tarik TOUAHRIA

Je conclurais bien sur une citation que j'ai lue dans « Le Monde » la semaine dernière d'un poète persan qui s'appelle Farid AL-DIN ATTAR, qui disait : « *Rien n'est jamais fermé sinon tes propres yeux.* » Je crois que cette formule-là, on pourrait se l'appliquer à nous. Jean-Louis a parlé de dépression individuelle et collective. Je crois qu'une façon de faire est peut-être de trouver la spirale sortante de cette dépression individuelle et collective, comment par des petits progrès individuels et collectifs, on se redonne de la force. On peut chacun, sur nos terrains, dans nos associations, faire des choses, mais on peut aussi se renforcer ensemble et se créer plus de soutiens théoriques, politiques et pratiques à cette transition démocratique que l'on doit construire. Je crois qu'il y a un enjeu de l'éducation populaire à s'observer avec des chercheurs, avec des praticiens, avec des habitants, pour se dire « regardez, ici, ça marche bien, ici, ça marche très bien », et comment on s'en empare comme technique, mais aussi comme victoire, comme point d'appui. On peut encore renforcer la démocratie comme ça, comme ça et comme ça. Il y a peut-être quelque chose à travailler ensemble là-dessus.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Tarik. Lucie, le mot de la fin, votre mot de la fin ?

Lucie BOZONNET

Peut-être pour se dire que la question du pouvoir est assez centrale dans la démocratie, que ce soit la démocratie interne à nos associations ou la démocratie dans la société, et que pour se dire comment on partage mieux le pouvoir et mettre en place des contre-pouvoirs – c'est une question ouverte – est-ce qu'il ne faut pas aussi reporter le modèle de société et aller vers une société qui laisse plus la place à chacun, que l'on pourrait appeler la société du soin.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Lucie. Et enfin, Jean-Louis, le mot de la fin ?

Jean-Louis LAVILLE

Là aussi, je vais répéter ce qui vient d'être dit avec mes mots. L'important est de ne pas se laisser enfermer dans un sentiment d'impuissance qui nous est inculqué tous les jours. Personne n'a la recette miracle pour construire la démocratie de demain. Nous ne pourrons que la construire dans une écoute mutuelle et donc dans une société du soin.

Michaël DUVAL

Merci beaucoup, Jean-Louis. Donc, un message d'humilité et d'ouverture. Merci aux quatre intervenantes et intervenants d'avoir participé à cette dixième édition de Projet. La onzième édition est prévue le 9 février 2023. Elle portera sur les modèles socio-économiques des structures jeunesse et éducation populaire, au FIAP. Merci à tous en ligne et dans la salle d'avoir été avec nous ce soir et à bientôt, le 9 février. D'ici là, ces rencontres sont visionnables à l'envi sur la chaîne YouTube du FONJEP. Merci à tous et bonne soirée.